

Un standard pour évaluer l'aspect écologique des ordinateurs

Publié le jeudi 18 mai 2006

Voir en ligne : <https://www.france-science.org/Un-standard-pour-evaluer-l-aspect.html>

L'Environmental Protection Agency (EPA) a mis en place un programme de notation de la prise en compte de l'aspect écologique pour 3 types de produits : les microordinateurs, les ordinateurs portables et les écrans. Le programme, Electronic Products Environmental Assessment Tool, sera géré par l'association à but non lucratif Green Electronics Council, fondée par l'EPA, et a été établi en coopération avec les institutions gouvernementales locales, l'industrie et le monde universitaire.

La satisfaction des critères est décrite dans le document IEEE 1680 "Standard for Environmental Assessment of Personal Computer Products" et concerne :

- l'utilisation de plastiques recyclés ou d'origine végétale/renouvelable,
- l'utilisation de matériaux faciles à identifier et à isoler, réutilisables ou recyclables, et l'élimination des matériaux dangereux,
- la durée de vie du produit (disponibilité de pièces de rechange et la possibilité de mise à jour),
- la consommation d'énergie du produit et la possibilité d'utiliser des sources d'énergie renouvelables
- la gestion du produit en fin de vie (reprise du produit et des batteries, suivi du recyclage),
- la politique environnementale du fabricant (respect de la norme ISO 14001 par exemple),
- l'utilisation d'emballages écologiques : non-toxiques, recyclables, à base de matériaux recyclés...

Les produits évalués pourront prétendre à 3 niveaux dans le label : le niveau Bronze requiert la satisfaction des 23 critères requis (il s'agit principalement d'information du consommateur sur les matériaux employés), le niveau Silver ajoute celle de 14 critères optionnels (parmi les 28) en sus des 23 requis, et le niveau Gold celle de 21 critères optionnels (parmi les 28) en plus des 23 requis. Les fabricants pourront enregistrer leurs produits dans une base de données dès le mois de mai et les acheteurs y auront accès au début du mois de juin.

Plusieurs agences fédérales citent déjà le programme dans leurs directives pour les acquisitions ; certaines seraient demandeuses de matériel plus écologique, mais il était jusqu'à présent difficile de quantifier cet aspect. Les responsables du projet espèrent aussi que le programme permettra de changer les habitudes de consommation au-delà des agences fédérales ; la norme devrait évoluer et pourrait prendre plus d'importance avec les évolutions technologiques.

Source :

<http://www.fcw.com/article94516-05-12-06-Web&newsletter%3Dyes>

Pour en savoir plus, contacts :

- http://standards.ieee.org/announcements/pr_1680epa.html
- <http://www.greenelectronicscouncil.org/>
- <http://www.epeat.net/>

Code brève

ADIT : 33723

Rédacteur :

Elodie Pasco, deputy-envt.mst@ambafrance-us.org

Sébastien Morbieu, deputy-stic.mst@ambafrance-us.org